Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 47 (1976)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA Chambre d'économie et d'utilité publique XLVII^e ANNÉE Paraît une fois par mois Nº 12 Décembre 1976

SOMMAIRE

Situation conjoncturelle et économie jurassienne (2e bilan) (257); Chronique économique (276).

Situation conjoncturelle et économie jurassienne (2e bilan)

par Michel Rey, adjoint du délégué au développement économique du canton de Berne

1. Introduction

A la fin de l'année dernière, nous tentions une première appréciation de la situation économique des sept districts jurassiens dans le contexte conjoncturel actuel ¹. L'appréciation portait essentiellement sur la période 1974/1er semestre 1975. Cet article se propose de compléter cette analyse à la lumière des données relatives à l'évolution enregistrée au cours des deuxième semestre 1975 et premier semestre 1976. Pour autant que certaines données plus récentes soient disponibles, elles seront évidemment prises en considération.

Depuis quelques mois, certaines améliorations ont été constatées sur le plan statistique. De nouveaux renseignements sont disponibles et surtout les données sont diffusées beaucoup plus rapidement. Toutefois, il s'agit d'indices globaux (au niveau de la consommation, de la production, du chiffre d'affaires) ou de données relatives à l'ensemble de l'économie nationale. Par contre, les lacunes statistiques en matière conjoncturelle restent criantes au niveau régional. Aussi est-il excessivement difficile d'apprécier les incidences régionales de la récession actuelle. Il y a bien sûr les chiffres concernant l'évolution démographique et du chômage, mais à part cela les renseignements font souvent défaut.

Les données jurassiennes seront utilisées dans toute la mesure du possible. Mais dans bien des cas, si ce n'est dans la plupart, il conviendra de recourir aux indices et renseignements globaux, cantonaux et nationaux. Ces renseignements seront alors fournis avec tous les correctifs et remarques qui découlent des particularités de l'économie jurassienne. Cette appréciation de l'économie jurassienne sera faite en examinant succes-

sivement l'évolution du revenu, le niveau

de l'emploi et la situation des principaux

secteurs et branches économiques.

2. L'évolution du revenu

L'un des meilleurs indicateurs de la situation et de l'évolution économiques d'un pays ou d'une région est fourni par le revenu ² (global ou par tête), qui se définit par la somme de toutes les rémunérations perçues dans le pays ou dans la région.

Le groupe des prévisions économiques

Cf. « Situation conjoncturelle et économie jurassienne », Bulletin de l'ADIJ, décembre 1975.
On peut également recourir à l'indicateur du produit national ou régional qui, moyennant certaines corrections, est égal au revenu national ou régional.